

Anti-StrESS

Infos, Idées, Ressources

NUMERO 2

SEPTEMBRE 2018

Edito

Enseigner les SES en lien avec les milieux économiques et sociaux: quelles ressources ?

Rédigé par Catherine BRUET (IA-IPR de SES)

Enseigner les Sciences Économiques et Sociales en lien avec les Milieux Économiques et Sociaux est au cœur de notre discipline qui s'appuie de manière constante sur l'environnement dans lequel elle prend place.

Un cadre institutionnel légal borne cet exercice par le biais d'un programme d'enseignement et inscrit notre discipline dans un dispositif, le **parcours AVENIR** qui offre depuis 2015 aux élèves de la 6^{ème} à la Terminale, un Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Économique et Professionnel, le PIODMEP. Les connaissances acquises par l'élève dans le cadre du parcours AVENIR afin de comprendre l'environnement socio-économique pour s'y projeter et se préparer à en devenir un acteur, sont prises en compte dans la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de 3^{ème}. Le parcours AVENIR intègre l'acquisition de compétences liées à la créativité, l'initiative et à l'esprit d'entreprise et se fonde sur des connaissances relatives au monde économique et professionnel en lien avec les disciplines dans un continuum de 7 années scolaires. Il peut être conçu comme une ouverture culturelle en articulation avec des contenus disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignement telles que l'Accompagnement Personnalisé. Il s'agit de faire acquérir aux élèves des compétences leur permettant de se projeter dans l'avenir et de faire des choix

d'orientation raisonnés et éclairés.

Pour mettre en œuvre ces objectifs définis par le parcours AVENIR, nous avons développé trois partenariats complémentaires qui ont servi de fil conducteur au stage disciplinaire de novembre 2017 et qui ont été mobilisés de manière régulière par les enseignants de Sciences Économiques et Sociales de l'académie.

- **La Mission Education-Economie**, la MEE, s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste de l'académie de Lyon en vue de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique local. Sa **finalité** est de permettre une meilleure connaissance réciproque des mondes éducatifs et professionnels, avec pour objectif l'insertion professionnelle des jeunes. Pour cela, elle met à disposition des ressources de nature variée adaptées aux besoins des acteurs de terrain : une boîte à outils recense l'ensemble des initiatives dans l'académie.

- L'éducation économique et financière compte parmi les priorités stratégiques de la **Banque de France**, qui développe depuis plusieurs années des actions visant à améliorer les connaissances économiques du grand public et la compréhension des mécanismes économiques notamment par les populations les plus jeunes.

En 2016, elle a été désignée opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière du public. Dans ce cadre, elle propose des dispositifs de sensibilisation co-construits avec les professeurs. Des conférences autour de la monnaie et des questions financières ont été organisées pour l'année 2017/2018 dans le département de la Loire et l'année 2018/2019 étendra le dispositif à l'Ain. Lors des JECO, des professeurs de SES ayant des élèves en section Cinéma-Audiovisuel ont réalisé le teaser introduisant une table ronde de la banque de France.

- L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, **l'ESPER**, agit pour l'éducation et la sensibilisation des jeunes à l'ESS, de la maternelle à l'université. Ses membres sont des associations de l'Économie Sociale qui agissent dans le champ scolaire. Elle est signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec les Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Enseignement Supérieur. Le dispositif « Mon ESS à l'école » permet d'engager les élèves dans une démarche de création d'un projet entrepreneurial mettant en œuvre les valeurs de l'économie sociale et solidaire. De nombreux professeurs de SES sont engagés dans cette démarche chaque année.

Au travers de ces partenariats variés mais complémentaires, les SES sont un acteur majeur pour fédérer des initiatives au sein des établissements mais aussi pour être à l'origine de nouvelles ressources issues d'une pratique ancienne dans la discipline.

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Innovation pédagogique	2
Rencontre avec...	2
Dossier pédagogique : Enseigner avec...	3
Quoi de neuf dans l'académie?	4
Agenda	4
Actualités culturelles	4

Ce nouveau numéro d'Anti-StrESS et un espace dédié sur le site du rectorat vous permettront de découvrir de manière concrète comment articuler votre enseignement avec des ressources nombreuses et souvent méconnues. Et nous espérons qu'il vous donnera également envie de partager avec vos collègues vos propres expériences dans ce domaine. Bonne lecture.



LIENS VERS LES PARTENAIRES

- [Parcours AVENIR](#)
- [Mission Education-Economie](#)
- [Boîte à outils de l'ensemble des initiatives dans l'académie](#)
- [ESPER](#)
- [Mon ESS à l'école](#)
- [Mes questions d'argent de la BdF](#)

Innovation pédagogique

Créer une association autonome pour favoriser les projets des élèves

Présentation du projet:

« L'ALJP, Association des Lycéens de Jean Puy » (Roanne, 42300) a été créée durant l'année scolaire 2015/2016, dans le cadre de l'EMC. Les élèves ont participé à la rédaction des statuts et aux démarches administratives. Il s'agit d'une association déclarée en Préfecture dont l'objet est le suivant: « **promouvoir l'action citoyenne et solidaire des lycéens de Jean Puy grâce à des actions menées afin d'apporter un soutien à des associations œuvrant dans les domaines environnementaux, protection de la faune et de la flore, sociaux, caritatifs et/ou humanitaires respectant les différents piliers du développement durable** ».

Moyens nécessaires:

- Démarches administratives: accord de la direction de l'établissement, et du rectorat.
 - L'enseignante est présidente de l'association pour assurer sa continuité d'années en années, mais la gestion est confiée aux élèves qui élisent les membres du bureau (âge minimum requis: 16 ans) : Président/e Adjoint/e, secrétaire et trésorier/ière. Leur mandat ne dure que le temps de l'année scolaire.
 - Utilisation des heures de vie de classe et des heures d'EMC
- ### Intérêts du projet:
- Sensibiliser les jeunes à la création et à la gestion d'une association
 - Initier des projets conformes aux statuts et stimuler ainsi l'action citoyenne des jeunes
 - Donner plus de poids à certains travaux proposés par des élèves.

Limites du projet:

- Investissement nécessaire au delà du temps scolaire
- Certains projets ne peuvent pas aboutir en une année scolaire

Projet présenté par Isabel Gil du lycée Jean Puy à Roanne (42) - Isabel.gil@ac-lyon.fr

Pour plus d'informations sur le projet :

- [Rendez-vous sur le site académique des SES](#): vous y trouverez la **présentation complète du projet** (enjeux, moyens, limites)

Rencontre avec Floriane Boulanger...

Chargée de Mission EPA Rhône-Loire – Projet Innov'EPA et mini entreprise EPA

1) Pouvez-vous présenter votre association ?

L'association Entreprendre Pour Apprendre Auvergne-Rhône-Alpes (EPA AURA) souhaite contribuer à rendre les jeunes, acteurs de leur avenir social et professionnel. A travers la mise en place de ses programmes, elle a pour objectif de leur transmettre les compétences entrepreneuriales qui leur donneront l'audace d'entreprendre afin qu'ils concrétisent leurs projets et leurs rêves.

NOTRE PEDAGOGIE & NOTRE PHILOSOPHIE

- « Learning by doing », c'est à travers l'expérimentation que se forge la compétence et le savoir-être

- Les jeunes sont les acteurs principaux de leur projet qu'ils co-construisent en équipe

- La synergie des acteurs au service du projet : faire travailler ensemble des jeunes, des référents pédagogiques, des entrepreneurs, des collaborateurs, et des collectivités. EPA AURA c'est 11 permanents qui accompagnent les acteurs des projets de l'ensemble de la région.

2) En quoi consistent les dispositifs "Mini-entreprise EPA" et Innov EPA?

Les programmes EPA reposent sur une base commune :

- Mettre les jeunes en situation d'entrepreneur : recherche d'une idée pour développer la créativité ; présentations orales et écrites pour développer le leadership et la confiance en soi (oser proposer, argumenter), construction collective et mode projet pour apprendre la solidarité et l'esprit d'équipe.

- Proposer des techniques de travail basées sur : **la co-construction, la cohésion d'équipe et la coordination.**

- Donner à cette démarche un angle entrepreneurial qui permet aux jeunes de découvrir le monde de l'entreprise, les métiers et l'écosystème économique.

MINI ENTREPRISE-EPA

C'est un programme de création d'entreprise grandeur réelle qui s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans. L'action se déroule pendant plusieurs mois entre septembre et juin, entre 40 et 70h. Les jeunes imaginent alors ensemble un projet d'activité, réalisent une étude de marché, lèvent des fonds, se répartissent les missions à réaliser sur entretien de recrutement, fabriquent, vendent... Ils passent par toutes les étapes de la création et en découvrent tous les rouages. Les jeunes sont accompagnés par leurs encadrants pédagogiques et par un professionnel du monde de l'entreprise qui intervient bénévolement une fois par mois en moyenne.

CHALLENGE INNOV-EPA

C'est une journée rythmée pendant laquelle des jeunes (et leurs encadrants) de différents établissements scolaires sont invités à relever un défi lié à une problématique sociétale ou d'entreprise. Ils imaginent une solution en quelques heures et la pitchent en fin de journée.

L'objectif est de familiariser les jeunes avec le monde socioéconomique, de leur faire découvrir le monde de l'entreprise et de les sensibiliser à l'esprit d'entreprendre au sens large. D'un point de vue pédagogique, les jeunes vont développer leur créativité, leur sens des responsabilités, apprendre à s'organiser en équipe, à prendre des décisions, à argumenter et prendre la parole devant un public. EPA organise et anime la journée. Nous mobilisons des chefs d'entreprises et professionnels pour coacher les jeunes durant la journée et pour apprécier les projets présentés en fin d'évènement.

[\(Vidéo ici\)](#)

Rencontre avec Floriane Boulanger...

Chargée de Mission EPA Rhône-Loire – Projet Innov'EPA et mini entreprise EPA

3) Quels sont les points forts de ce projet?

EPA AURA accompagne les acteurs de chaque projet Mini Entreprise et propose :

- Un accès au guide pédagogique du programme (livret et outils) couplé à des lettres d'étapes régulières.
- 3 formations pour les encadrants et coaches : apport de méthodes, de techniques d'animation de séances et échanges de pratiques.
- La mise en relation avec un professionnel du monde de l'entreprise : le coach.
- Une animation pour faire avancer le projet : un Mini-Lab animé par un permanent EPA.
- Le Salon des Mini-Entreprises: un stand à disposition comme dans un vrai salon professionnel.
- L'assurance responsabilité civile de tous les acteurs du projet.
- Un référent EPA à votre écoute.

Ce que la pédagogie EPA apporte aux jeunes :

- **Cultiver son intelligence émotionnelle (savoir-être)** : confiance en soi, écoute de l'autre, cohésion, détermination, motivation, persévérance, respect d'autrui, aisance sociale, adaptabilité, conscience et maîtrise de soi
- **Acquérir des compétences (savoir-faire)** : prise d'initiative et de responsabilités, autonomie, travail d'équipe, créativité, essai-erreur
- **Découvrir concrètement le monde professionnel (connaissances)** et expérimenter en équipe le comportement interpersonnel attendu en entreprise.

4) Quelles sont les démarches à mettre en œuvre, quel est le budget à prévoir pour participer au dispositif?

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire au programme Mini Entreprise-EPA pour l'année scolaire 2018-2019 ! Vous trouverez ci-dessous le lien d'inscription : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf3oldsKfT1ICdQrLNSWcTbBQM-132cJud_QSpfsxOK1bKnDw/viewform?usp=sf_link

Suite à votre inscription l'association EPA AURA vous transmettra la convention de mise en place à faire signer par votre chef d'établissement.

Une participation financière d'un montant de 300€ est demandée. Cette participation est dégressive en fonction du nombre de projets que vous souhaitez mettre en place dans votre établissement.

La participation de l'établissement scolaire au challenge Innov'-EPA est gratuite.

Propos recueillis par Emmanuelle Le Nouvel.

Retrouvez sur le [site académique](#) un exemple de dispositif mini-entreprise EPA.



Dossier pédagogique: Enseigner avec...

Les milieux économiques et sociaux: pourquoi c'est plus facile qu'on ne le pense ?
Témoignage de Isabelle Gil

« Tisser des liens avec les MES, c'est possible dès l'entrée en seconde pour favoriser la compréhension et la mémorisation des cours, en donnant vie aux savoirs. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, cela me semble encore plus facile à faire quand on est dans une ville de taille moyenne, voire petite, car les liens de proximité avec les professionnels sont assez simples à établir, les professionnels étant d'ailleurs plutôt demandeurs. [...] Cela fait de très nombreuses années que j'initie des actions diverses : Les toutes premières (il y a plus de 15 ans!) se sont faites avec « 100 000

Liste de projets avec les MES:

- Visite d'entreprise et d'administrations publiques
- Organisation de conférences
- Création d'entreprise
- Venue de la Banque de France au lycée

Des références complètes avec séances mutualisées à retrouver sur le [site académique SES-MES](#)

entrepreneurs ». Aujourd'hui, je sollicite beaucoup l'association 3E, avec qui je collabore depuis de nombreuses années (actions « l'entreprise à 360° », « Entreprendre, pourquoi pas vous ? », « Recrutez moi », ...). Il suffit de guetter les publications diffusées par cette association pour déposer des demandes. Au départ, ce sont les documentalistes qui se chargeaient de m'informer (généralement courant du troisième trimestre pour l'année suivante). Maintenant, j'ai constitué un carnet d'adresse, je suis rompue aux rouages des inscriptions à ce type de projets et je re-

çois directement dans ma boîte mail des documentations ! Il ne faut pas non plus hésiter à contacter directement des professionnels pour leur demander d'intervenir gracieusement. Souvent, d'une année à l'autre, ces mêmes professionnels redemandent à venir ! L'intervention de professionnels a un double objectif : illustrer/approfondir des notions de cours, alimenter la réflexion des élèves autour de l'orientation post-bac. [...] Je constitue également des projets pédagogiques présentés à la Région, afin d'obtenir des financements (projets eureka). La première fois, remplir le dossier peut effrayer, mais ce n'est pas insurmontable à condition de prendre le temps ! [...]

N'hésitez pas à mutualiser des séances autour des MES en les envoyant à l'adresse suivante: emmanuelle.le-nouvel@ac-lyon.fr

Quoi de neuf dans l'académie?

Les chantiers du groupe de ressources disciplinaires

Mission TraAm:

Pour la 3ème année consécutive, l'académie de Lyon a été retenue pour participer aux travaux académiques mutualisés en 2018-2019. Chaque année, un appel à projets est lancé par la direction du numérique éducatif du ministère pour chaque discipline sur un thème donnée. En 2016-2017, nous avons travaillé sur l'usage des reportages des journaux télévisés dans l'enseignement des SES. En 2017-2018, nous avons travaillé sur les outils de simulation numérique en SES. Notre projet a une nouvelle fois été retenu pour 2018-2019. Il porte sur l'évaluation des compétences orales en SES et s'intitule « Mieux évaluer ce qu'on évalue mal : l'expression orale en SES ». Voici le descriptif du projet :

L'oral en France est peu valorisé, peu enseigné et peu évalué. Mais la réforme du lycée accorde une importance particulière à l'expression orale, dont le "Grand Oral" constituera le point d'orgue. L'expression orale est rarement travaillée et encore moins évaluée dans l'enseignement des SES.

Les enseignants préparent principalement leurs élèves aux épreuves écrites, même si des professeurs attribuent des notes de participation, font faire des exposés ou des débats. Cependant, le manque d'outils d'évaluation est un obstacle à une prise en compte de cette dimension pourtant déterminante de l'enseignement.

Comment mieux évaluer l'expression orale en SES dans le déroulement habituel de la classe ? Quels exercices spécifiques construire pour évaluer et améliorer les compétences des élèves à l'oral ?

Nous proposons d'expérimenter des applications de gestion de classe comme Class-Dojo qui permettraient à l'enseignant équipé d'une tablette ou d'un smartphone d'évaluer de façon fine les prises de parole dans la classe. Par ailleurs, en nous servant des dispositifs d'enregistrement numérique audio ou vidéo, des tablettes ou des smartphones, nous proposons également de produire des exercices pour améliorer les différentes compétences de l'oral (diction, relation à l'espace, expression du corps, etc.) et permettre ainsi aux enseignants une évaluation de qualité et susceptible d'aider les élèves à mieux en saisir les enjeux.

Si vous avez déjà expérimenté des activités dans ce domaine, si vous avez d'autres idées que vous souhaitez partager avec le groupe académique, prenez contact avec Pascal Cheynet, l'interlocuteur académique au numérique.

pascal.cheynet@ac-lyon.fr

Mission SESWebclass, JT:

Après les cours de terminale, après le glossaire des notions et la base de données des reportages des JT de France 2, le site SES.Webclass s'enrichit d'une nouvelle ressource : des activités conçues à partir des reportages des journaux télévisés de France 2. 12 activités sont pour l'instant proposées sur le chapitre de terminale consacré au commerce international et à l'internationalisation de la production.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions

pascal.cheynet@ac-lyon.fr

AGENDA

- **Inscriptions au PAF:** du 30/08/2018 au 21/09/2018
- **Journées de l'économie:** 6, 7 et 8 Novembre 2018
- **Journée d'Information et de Réflexion des SES :** Lundi 15 Octobre
- **Option Startup :** découverte de l'univers des startup avec les élèves, du 15 au 19 octobre 2018
- **Semaine école-entreprise** du 19 au 23 novembre 2018
- **Semaine de l'économie sociale et solidaire,** Mars 2019
- **Semaine de l'entrepreneuriat au féminin,** Mars 2019
- **Semaine de l'industrie,** Mars 2019
- **Dates et informations sur les procédures d'inscription :** boîte à outils de la MEE

ACTUALITES CULTURELLES

Exemples de films sortis entre janvier et juin 2018 qui peuvent être mobilisables en SES

- *Ni juge ni soumise*
- *En guerre*
- *Retour à Bollène*
- *L'insoumis*
- *Atelier de conversation*
- *Ouaga girls*

8 références complètes avec résumés et lien détaillé avec les programmes d'enseignement sur le [site académique des SES](#).

« La liberté pédagogique ne s'use que quand on ne s'en sert pas »

Contactez-nous à l'adresse suivante:

sophie.louat@ac-lyon.fr
pour faire vivre cette lettre et partager vos expériences

Equipe de rédaction:

Catherine BRUET,
Sophie LOUAT et Emmanuelle LE NOUVEL

LA LETTRE D'INFORMATION DES SES DE
L'ACADEMIE DE LYON